

PARCOURS

TERRITOIRE EN

MOUVEMENT



VILLES
& PAYS
D'ART &
D'HISTOIRE

ÉDITO L'AGGLOMÉRATION DU LOUVRE-LENS, TERRITOIRE EN MOUVEMENT



La Communauté d'agglomération de Lens-Liévin et les communes qui la composent ont fait depuis plusieurs années le pari de relancer ce territoire suite à l'arrêt de l'activité minière à partir d'une ambition fondée sur le développement économique et l'emploi notamment portée par la culture, le tourisme et la qualité du cadre de vie. L'inscription du Bassin minier Nord - Pas-de-Calais sur la prestigieuse Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO et l'ouverture du Louvre-Lens en 2012 constituent des étapes fondatrices de ce processus.

Cette démarche bénéficie de l'appui de l'association Euralens, créée en 2009 afin d'accompagner la transformation initiée par l'arrivée du Louvre à Lens. Des solutions collectives et coordonnées sont désormais recherchées pour répondre aux enjeux partagés à l'échelle du Pôle Métropolitain de l'Artois qui regroupe les trois communautés d'agglomération de Lens-Liévin, Hénin-Carvin et Béthune-Bruay Artois Lys Romane soit 650 000 habitants. La convergence des forces vives locales enrichies d'expertises extérieures de haut niveau permet ainsi de développer des projets qualifiés avec le concours d'acteurs telle la Mission Bassin Minier, outil d'ingénierie, de développement et d'aménagement du territoire pour appuyer la mise en œuvre d'un programme global de restructuration urbaine, sociale, économique et écologique du bassin minier.

Qu'ils soient urbains, paysagers ou architecturaux, en lien avec la culture, le sport, la santé, la mobilité ou l'habitat innovant, les aménagements présentés dans cette brochure constituent des signaux forts et tangibles de renouveau.

Sylvain Robert,

Président de la Communauté d'agglomération de Lens-Liévin

TÉMOIGNAGE JEAN-LOUIS SUBILEAU



Poser le Louvre à Lens au milieu d'un ancien terril plat, près d'une fosse d'extraction, au milieu des cités minières, sous la veille des deux plus hauts terrils d'Europe, c'est écrire avec brio, dans le respect du passé, une nouvelle page de la mutation du territoire, donner *la* de sa renaissance. L'œuvre architecturale de Sanaa, Prix Pritzker, ne domine pas son environnement ; par son horizontalité et son élégance elle le révèle.

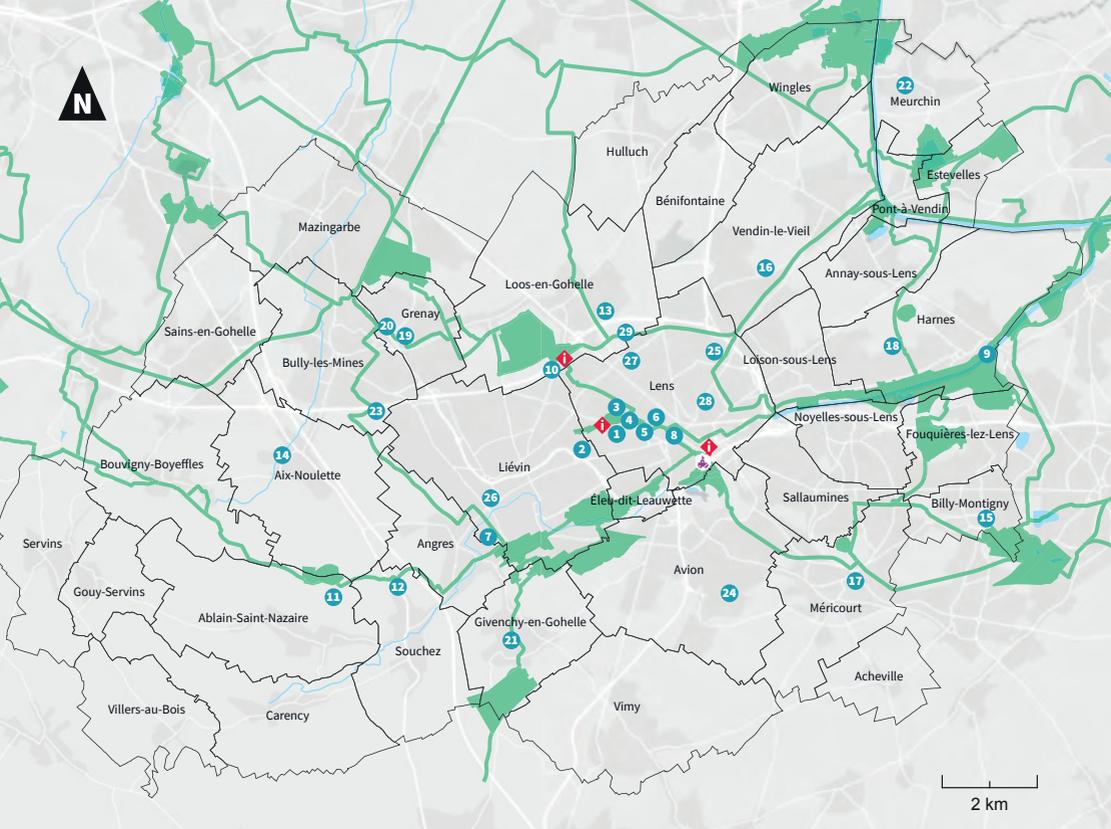
Pour lier le Louvre-Lens à la gare et aux centres de Lens et de Liévin, rejoindre le grand site minier proche du 11/19, Michel Desvigne, Grand Prix de l'urbanisme 2011, initie un mouvement de transformation urbaine à partir du paysage ; il met en œuvre le passage *de l'archipel noir à l'archipel vert*. Il dessine de très sobres espaces publics bordés de cordons boisés qui conduisent au Parc du Louvre de Catherine Mosbach. Avec Christian de Portzamparc, Prix Pritzker, Michel Desvigne a élaboré le schéma directeur d'aménagement de Lens Centralité. C'est dans ce cadre que s'inscrivent déjà les bâtiments contemporains (Saison Menu architectes) construits dans le quartier de la gare de Lens, ainsi que le nouveau boulevard reliant le cœur de ville, l'Université implantée dans les magnifiques Grands Bureaux des Mines, le Stade Bollaert-Delelis modernisé par l'architecte Pierre Ferret, le Pôle Numérique Culturel dans une ancienne école transformée et le Louvre-Lens. Un arc vert central, regroupant les grands équipements, se constitue. Il intègre dès 2019 le Centre de Conservation du Louvre à Liévin,

conçu par Rogers (prix Pritzker, architecte du centre Georges Pompidou) associé à Stirk Harbour. L'esprit d'un urbanisme vert, alliant étroitement les villes, les cités minières et les sites miniers à la nature a été repris à l'échelle du Bassin minier du Pas de Calais, à travers le grand projet de *Chaîne des parcs*.

A l'image de l'Anneau de la mémoire de Philippe Prost et du Centre d'Histoire 14-18 de Pierre-Louis Faloci (Grand Prix de l'architecture 2018), de magnifiques réalisations à caractère historique et mémoriel conçues par des architectes de renom sont nées depuis 10 ans sur le territoire. La rénovation des cités minières, inscrites sur la Liste du patrimoine mondial par l'UNESCO, a commencé. L'hôtel 4 étoiles (Hubert Maes architecte) construit dans un ancien coron face au Louvre-Lens est un témoignage du formidable potentiel de transformation qualitative que recèle le patrimoine minier. Ainsi, dans le respect de ses caractères propres, de sa simplicité, le territoire montre aujourd'hui aux visiteurs les germes prometteurs de sa renaissance, qui permettent d'en parler comme d'un territoire phœnix.

Jean-Louis Subileau

Grand Prix de l'urbanisme 2001



- 1 Louvre-Lens p. 7
- 2 Centre de conservation du Louvre p. 8
- 3 Résidence d'artistes Pinault Collection p. 10
- 4 Hôtel Louvre-Lens p. 11
- 5 Louvre Lens Vallée p. 11
- 6 Stade Bollaert-Delelis p. 12
- 7 Arena Stade Couvert p. 12
- 8 Lens Centralité p. 14
- 9 Parc des Berges de la Souchez p. 17
- 10 Base 11/19 p. 18
- 11 Anneau de la Mémoire p. 20
- 12 Centre d'Histoire p. 21
- 13 Mémorial de la cote 70 p. 22
- 14 Malterie p. 22
- 15 Médiathèque Nelson Madiba Mandela p. 22
- 16 Trait d'Union p. 23
- 17 Éco-quartier et espace culturel La Gare p. 25
- 18 Médiathèque p. 26
- 19 Médiathèque-Estaminet p. 27
- 20 Place Daniel Breton et œuvre Bleu Grenay p. 27
- 21 Médiathèque Le Préau Livre p. 28
- 22 L'Archipel p. 29
- 23 Château d'eau p. 29
- 24 Quartier République - Cité 4 p. 30
- 25 Quartier de la Grande Résidence p. 30
- 26 Quartier Vent de Bise - Jean Lebas p. 30
- 27 Cité 12-14 p. 31
- 28 Quartier Luminésens p. 32
- 29 Nouvel Hôpital de Lens p. 33
- 📍 Office de tourisme ou points d'information touristique
- 🚲 Location de vélos
- Chaîne des parcs

DE L'ARCHIPEL NOIR À L'ARCHIPEL VERT

Au sens propre, le noir dominant jadis le paysage se colore progressivement de vert, en particulier avec la Chaîne des parcs. Au sens figuré, l'héritage industriel désormais reconnu au Patrimoine mondial de l'UNESCO et assumé, sert de point d'ancrage au développement durable du territoire à travers une figure de proue paysagère forte et identifiable. L'étude de paysage et de programmation menée de 2013 à 2015 par Michel Desvigne a abouti à la définition du concept de « Chaîne des parcs » qui se déploie à partir de 7 grands ensembles paysagers connectés par une centaine de kilomètres de voies vertes sur près de 2200 ha. Ce projet de territoire associe les plus beaux espaces du territoire : des friches minières transformées en parcs, des terrils qui marquent l'horizon comme nulle part ailleurs, d'anciennes voies ferrées des mines réinvesties en liaisons douces, les grands sites de la mémoire de la Première Guerre mondiale, des parcs de loisirs, des bois et forêts, des canaux. C'est une grande trame paysagère mais aussi une trame urbaine qui s'insère jusque dans les villes. À l'échelle du Pôle Métropolitain de l'Artois, ces sites de la Chaîne des parcs sont reliés entre eux et proposent des activités complémentaires. L'enjeu est de s'appuyer sur

ce vaste réseau d'espaces de nature pour offrir aux habitants un ensemble cohérent de lieux de balade, de découvertes, de loisirs, d'aventures, d'exploration et de ressourcement. Depuis 2017, le Pôle Métropolitain de l'Artois accompagne les intercommunalités dans la mise en œuvre de ce schéma. Il a ainsi lancé deux chantiers majeurs : une signalétique commune permettant d'identifier et de rendre visible la Chaîne des parcs sur site et un travail d'actualisation du schéma stratégique. Ce dernier intègre désormais de nouveaux ensembles paysagers, portant ainsi sa superficie totale à 4 000 ha sur 11 grands ensembles et près de 420 km d'itinéraires. Au centre de la Chaîne des parcs, l'aménagement des Boucles de la Gohelle et la création d'un bike parc sur le terril 58 à Grenay-Mazingarbe se dessinent dans ce cadre. S'esquisse également la création de l'ensemble de l'Arc Nord reliant Harnes à Oignies via Annay-sous-Lens et Estevelles en s'appuyant sur un cavalier minier.

1. Terrils jumeaux de Loos-en-Gohelle.

© CALL / Y. Cussey

2. Restaurant dans le Parc de Nature et de Loisirs Marcel Cabiddu à Wingles.

© Euralens / Pidz

 Ce pictogramme indique les projets qui bénéficient du label Euralens.



1

1. Façades de verre et d'aluminium du Louvre-Lens. © Euralens / JM André

2. Galerie du temps. © Laurent Lamacz

3. Le parc du musée. © Frédéric Iovino

4. Intérieur du hall d'accueil du musée.
© Euralens / JM André



2



3

1 LOUVRE - LENS

Inauguré en 2012, le Louvre-Lens a été édifié sur l'ancien site d'extraction de charbon de la fosse n°9 de la Société des Mines de Lens et symbolise le renouveau d'un territoire en pleine mutation. Conçu par les architectes japonais Kazuyo Sejima et Ryue Nishizawa de l'agence SANAA (Prix Pritzker d'architecture en 2010 et Prix de l'Équerre d'argent d'Architecture en 2013 pour cette réalisation) avec la paysagiste Catherine Mosbach, le musée-parc s'inscrit de manière harmonieuse et subtile dans son environnement. L'implantation des bâtiments, les grandes façades vitrées ou en aluminium, favorisent, entre reflets et transparences, une relation permanente entre le musée et l'écrin paysagé de l'ancienne friche minière.

Au-delà, le dialogue entre le musée-parc et le paysage alentour façonné par l'industrie charbonnière a été déterminant pour le projet architectural et les aménagements urbains associés. La visite du musée-parc permet ainsi d'appréhender la richesse du Bassin minier Nord - Pas-de-Calais inscrit sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO et la trajectoire de reconversion du territoire à laquelle participe le musée. Contrairement au musée du Louvre à Paris, structuré autour de départements spécialisés (peintures, antiquités égyptiennes, arts de l'islam etc.), la Galerie du temps présente les œuvres dans

un espace décloisonné de 3000 m² et propose un regard inédit sur les collections du Louvre offrant aux visiteurs un voyage à travers 5000 ans d'histoire de l'art, du IV^e millénaire avant notre ère jusqu'au milieu du XIX^e siècle. Lieu emblématique du Louvre-Lens, son originalité ne cesse d'inspirer les musées du monde entier. Deux grandes expositions temporaires par an contribuent au succès du musée (l'un des plus fréquentés en Province avec près de 500 000 visiteurs annuels) reconnu comme une réussite en matière de démocratisation culturelle.

En 2018, 110 agents du musée et 104 employés de prestataires extérieurs travaillent sur le site du Louvre-Lens.



4



1



2

2 CENTRE DE CONSERVATION DU LOUVRE À LIÉVIN

Lorsque le Musée du Louvre se met en recherche d'un nouveau site afin de préserver les œuvres de ses réserves en danger en cas de crues centennales de la Seine, le territoire se mobilise pour accueillir ces réserves en synergie avec le Louvre-Lens.

Le bâtiment, achevé à l'automne 2019, est conçu pour héberger 250 000 œuvres sur un lieu unique afin de les rendre accessibles à la communauté scientifique dans le cadre de l'un des plus grands équipements d'étude et de recherche d'Europe. Il peut également être utilisé pour mettre à l'abri des œuvres menacées par des conflits internationaux. Le site retenu s'inscrit dans l'arc vert défini par le paysagiste Michel Desvigne et l'architecte-urbaniste Christian de Portzamparc pour renforcer la centralité du territoire en reliant les pôles d'attractivité et plusieurs grands équipements de l'agglomération.

A l'issue d'un appel à projet international qui recueille 173 candidatures, le projet de l'agence d'architectes *Rogers Stirk Harbour + Partners (RSHP)* associée à *Mutabilis Paysage*, est retenu le 7 juillet 2015. L'édifice prend la forme d'un bâtiment-parc de 20 000 m²

en ossature béton. Grâce à sa vaste toiture végétalisée en prairie, il s'intègre harmonieusement dans le prolongement du parc paysager du Louvre-Lens. De conception bio-climatique, il propose un niveau élevé de performance énergétique. L'ensemble des 9 550 m² d'espaces de conservation se déploient sur un seul niveau. En fonction de leur nature et de leur format, les œuvres sont réparties dans 6 salles. Situées à l'arrière du bâtiment, ces réserves permettent aux collections de bénéficier de conditions thermiques constantes grâce à la très grande inertie de la construction. Véritable colonne vertébrale du centre, un grand couloir de circulation, baptisé « boulevard des œuvres », dessert les espaces de conservation et de traitement. En façade du bâtiment, un grand espace est dédié à l'étude des collections. Il comprend notamment un studio photo, des ateliers pour le traitement des œuvres et des salles d'étude et de consultation pour les chercheurs. En mezzanine se situent les bureaux des équipes. De grandes baies vitrées apportent de la lumière naturelle et offrent une vue sur le jardin paysager en contre-bas.

Au sud du centre de conservation, les constructions neuves du quartier Jaurès marquent l'émergence d'une nouvelle offre résidentielle au cœur de la centralité du territoire.



3

1. Vue de synthèse du centre de conservation du Louvre à Liévin.

© Roger Stirk Harbour + Partners / Mutabilis

2. Vue de synthèse. Plan de coupe du bâtiment.

© Rogers Stirk Harbour + Partners

3. Vue de synthèse des logements du quartier Jaurès. © Vilogja-Logifim



3 RÉSIDENCE D'ARTISTE PINAULT COLLECTION À LENS

L'homme d'affaires et collectionneur d'art, François Pinault crée en 2016 sa première résidence d'artiste à Lens. Elle prend place au cœur de la cité 9 rattachée à la fosse sur laquelle a été édifié le Louvre-Lens. Le projet comporte deux volets : d'une part la réhabilitation de l'ancien presbytère de la cité, dévolu à l'habitation de l'artiste résident, et de l'autre, la construction d'un atelier dans le jardin. Sur le presbytère, l'intervention des architectes de l'agence parisienne *NeM* (Lucie Niney et Thibault Marca, Architectes DPLG) combine une restauration de son enveloppe extérieure dans le respect du style architectural dé-

veloppé par la Société des Mines de Lens (toiture à larges débords, frise décorative de briques rouges et blanches...) et un aménagement intérieur simple et évolutif (les fonctions spatiales sont suggérées et permutable) pour plus de confort et de liberté.

L'édification de l'atelier permet de répondre à un souhait régulièrement exprimé par les artistes de distinguer le lieu du travail et l'habitation.

Ce lieu de création est également pensé comme un outil modulable (espace, lumière...) apte à répondre aux besoins et aux pratiques multiples des artistes résidents.

1. **Vue extérieure du logement et de l'atelier.** © Euralens / JM André

2. **Vue intérieure de l'habitation.** © NeM architectes / R. Castan

3. **Vue intérieure de l'atelier.** © Euralens / JM André

4. **Façades badigeonnées de chaux noire des corons transformés en hôtel.** © CALL / Y. Cussey

5. **Louvre-Lens Vallée.** **Dessin de la façade ouest.** © CHELOUTI & Associés



4 HÔTEL LOUVRE LENS À LENS

Devant l'ancienne fosse qui accueille désormais le musée du Louvre-Lens, ces 2 barreaux de corons de la cité 9, intégrée au périmètre Patrimoine mondial du Bassin minier Nord - Pas-de-Calais, hébergent depuis l'automne 2018 un ensemble hôtelier 4 étoiles original de 52 chambres.

Porté par le bailleur Maisons et Cités en partenariat avec le groupe hôtelier Esprit de France, ce projet est conçu par le cabinet d'architectes lillois *Maes*. L'objectif est de concilier le cahier des charges propre à un établissement de standing tout en proposant aux clients de vivre une expérience unique inspirée par « le Nord » et la vie dans les corons entre patrimoine revisité, authenticité et partage. L'équipe de l'hôtel (25 personnes) est originaire de l'agglomération afin de conforter cette approche chaleureuse et authentique. Une extension contemporaine accueille un bar, un restaurant et un espace dédié aux séminaires et réceptions.

5 LOUVRE LENS VALLÉE À LENS

Née en 2013, la Louvre Lens Vallée est un cluster numérique culturel qui réunit entreprises, collectivités, start-up et universités. Son ambition est de mettre l'innovation et les nouvelles technologies au service de la culture, de l'éducation et du tourisme pour développer l'économie et l'attractivité du territoire. Elle s'implante à côté du Louvre-Lens dans l'ancienne école Paul Bert composée de deux bâtiments (l'un des années 1920, l'autre des années 1950) reliés par une nef voûtée en béton armé. Le projet de l'agence Chelouti et Associés réhabilite l'ensemble et le complète par deux nouveaux bâtiments en ossature bois, largement vitrés en façade, implantés à chaque extrémité de la nef. Ces 2 800 m² dédiés à la culture numérique accueillent des espaces consacrés à l'incubation et à l'accélération des start-up. L'ancien préau sous la nef est aménagé en un vaste atrium destiné à accueillir des animations et à favoriser les interactions entre les jeunes entreprises, le quartier et le Louvre-Lens dans le cadre de ce riche écosystème.



6 STADE BOLLAERT-DELELIS À LENS

Lors de la crise économique de 1929, Félix Bollaert décide d'embaucher des mineurs de la fosse 5 des Mines de Lens à la construction de ce stade pour leur éviter le chômage. Le stade du Racing Club de Lens (club fondé en 1906) est un temple du football réputé pour la ferveur de son public. Inauguré en 1933, il est remanié plusieurs fois avant de prendre sa configuration de stade « à l'anglaise » qui permet aux spectateurs d'être au plus près de la pelouse. Il fait l'objet d'une importante campagne de travaux pour l'accueil de plusieurs matchs de l'Euro 2016. Ces travaux sont pilotés par Pierre Ferret (*Atelier Ferret architecture*), architecte de référence pour la conception et la construction d'équipements sportifs et de stades, associé à Francis Cardete et Gérard Huet (*Cardete Huet Architectes*). Cette rénovation permet de moderniser le stade, d'améliorer le confort, l'accessibilité et de le rendre conforme aux normes UEFA. La création d'une nouvelle toiture en partie transparente couvrant la totalité des 38 223 places, la suppression des poteaux qui soutenaient l'ancienne couverture pour un meilleur confort visuel, l'harmonisation des façades, la mise en place de sièges plus confortables,

l'intégration de dispositifs numériques (Wi-Fi, vidéo) et la création de nouveaux espaces d'accueil et de prestige comptent parmi les principales modifications. La structure qui soutient la nouvelle toiture est composée de 4 mâts de 90 tonnes et 72 m de haut implantés aux angles qui supportent par un système à hauban 4 « mégapoutres » (2 de 104 m et 2 de 158 m d'un poids unitaire de 350 tonnes). La nouvelle enveloppe extérieure blanche en polycarbonate et métal perforé donne de la cohérence aux façades et dialogue avec l'architecture épurée du Louvre-Lens voisin. Elle contraste avec l'intérieur plus coloré qui fait honneur aux couleurs des « sang et or ».

7 ARENA STADE COUVERT À LIEVIN

Inauguré en 1986, le stade acquiert rapidement une renommée internationale avec la mise en place à partir de 1988 du meeting d'athlétisme de Liévin. Il reçoit également diverses manifestations sportives, économiques ou culturelles dont les concerts de Miles Davis, AC/DC ou Depeche Mode. En 2004 s'amorce un vaste projet d'extension et de réhabilitation. Il s'agit de renforcer les aptitudes techniques et la modularité du stade et d'augmenter sa capacité d'accueil jusqu'à 14 000 places pour les spectacles

et 6 000 pour les événements sportifs. Il en est de même pour le Centre Régional d'Accueil et de Formation qui accroît le nombre et la qualité de ses chambres et espaces d'accueil. Ces deux équipements sont reliés dans le cadre de la constitution d'un complexe événementiel de premier plan et d'un pôle d'excellence sportif de 110 ha. Ce dernier comprend notamment la Faculté des Sports et de l'Éducation Physique de l'Université d'Artois qui accueille près de 800 étudiants à Liévin. Le projet intègre une dimension urbaine et paysagère en lien avec l'aménagement de parkings et d'accès redimensionnés et requalifiés en connexion avec le Parc de Rollencourt ou la véloroute 31. Signal dominant de ce complexe conçu par le cabinet *Architecture Studio*, l'arche de béton et de verre unifie l'équipement, cadre l'espace public et donne une image forte au site.

Après plusieurs années de travaux pour réparer sa charpente, l'Arena stade couvert est de nouveau ouvert et opérationnel depuis avril 2017. Le meeting d'athlétisme de Liévin y fait son retour dès 2018.

À proximité immédiate, le bâtiment du projet Vivalley verra prochainement le jour. Il confortera la structuration de ce cluster régional d'excellence, impulsé par la Communauté d'agglomération de Lens-Liévin, qui doit accompagner le développement économique du territoire à partir de la thématique « sport, bien-être et santé ». Implanté face à la Faculté de Liévin, cet édifice de 5 000 m² conçu par l'agence *Boyeldieu Dehaene* est labellisé pour son efficacité énergétique. Il accueillera un incubateur, des entreprises et un espace de coworking.



1. Stade Bollaert-Delelis.

© Lanoo Photographe / Cardete & Huet Architectes / Atelier Ferret Architectures

2. Vue intérieure du stade.

© RCLens

3. Arena Stade Couvert.

© CALL / Y. Cussey

4. Meeting d'athlétisme en 2018.

© Euralens / Pidz

5. Bâtiment du cluster Vivalley.

Vue de synthèse de l'espace de co-working. © Lucлиеfooghe



8 LENS CENTRALITÉ

Ce projet contribue à l'affirmation de la centralité lensoise et à développer son attractivité en reliant ses grands équipements : gare TGV, Université d'Artois, stade Bollaert-Delelis, Louvre-Lens etc.

QUARTIER DES GARES

Dans le prolongement du parvis de la gare réaménagé et de la nouvelle gare routière, un programme immobilier se développe sur le parcours menant au Louvre-Lens jusqu'au rond-point Bollaert.

Sur une surface de 6 ha il s'agit d'une opération mixte conjuguant réalisation de bureaux, logements, services et commerces. L'agence d'architecture *Saison Menu*, urbaniste de l'aménagement de la zone, a réalisé les deux premiers immeubles. Ces deux bâtiments sont certifiés pour leur efficacité thermique et affichent de vastes façades claires et lumineuses, ainsi que des terrasses végétalisées. L'architecture et les volumétries favorisent un dialogue permanent avec la qualité paysagère des espaces publics conçus par Michel Desvigne et confèrent à cette réalisation un caractère résolument urbain et contemporain. La construction d'un

troisième immeuble de bureaux et services conçu par l'agence *Paindavoine Parmentier* est engagée.

LIAISONS DOUCES

Les parkings et les liaisons douces aménagées en 2012 pour gagner le musée depuis Lens et Liévin inscrivent une trame urbaine et paysagère sobre et innovante conjuguant exigence paysagère et développement durable. Sur ces espaces, les plantations sous forme de cordons boisés renforcent la végétation existante tandis que les noues contribuent à la gestion des eaux pluviales. Les enrobés et les éléments de mobilier urbain d'une grande sobriété (bancs, barrières, signalétique etc.) guident les usagers de manière efficace tout en s'intégrant au paysage. Les cavaliers miniers, voies ferrées autrefois destinées au transport du matériel et du charbon, sont ainsi mis en valeur et leur continuité rétablie par la création de deux passerelles contemporaines dessinées par Christian de Portzamparc. Au total plus de 6 000 arbres sont plantés en un an sur ces espaces et 4 km de voies dédiées à la promenade offertes au public. En lien avec ces aménagements, c'est désormais le Parc Centralité de la Chaîne

des parcs qui se concrétise avec la création de cheminements agrémentés de pistes cyclables, vergers et aires de jeux entre la Base 11/19, le Louvre-Lens et le Parc de la Glissoire.

Ces voies douces sont complétées par des transports en commun de qualité. À proximité du stade, un nouveau franchissement sous la voie ferrée utilisé notamment par le Bus à Haut Niveau de Service facilite désormais la liaison entre le centre-ville, le musée et l'ouest de l'agglomération.

APOLLO - LENS

Inaugurée en 1932 en face de la gare SNCF de Lens, cette salle de cinéma et de spectacle était alors, avec ses 2532 places, une des plus grandes de France derrière les salles parisiennes du Rex et du Paramount. Transformé en complexe de 5 salles en 1979, le cinéma a fermé définitivement ses portes en 2000.

Le site est naturellement au cœur du projet de requalification du quartier de la gare dans le cadre de Lens centralité.

Il accueillera un programme immobilier comprenant un hôtel 3 étoiles d'environ 80 chambres, 91 logements locatifs sociaux, 29 logements en accession libre et un rez-de-

chaussée commercial dédié à la restauration. Cet ensemble jouera un rôle majeur dans la perception du renouveau territorial pour les personnes découvrant la ville à leur arrivée en gare.

Les bâtiments ont été dessinés par l'agence d'architecture lilloise *Saison Menu*, conceptrice d'immeubles de bureaux et de logements proches de la gare.

La reconstruction à l'identique de la façade Art déco permettra de conserver un témoignage historique de ce haut lieu culturel.

1. Up'White, premier bâtiment du quartier des gares conçu par l'agence Saison Menu.

© Euralens / JM André

2. Liaison douce entre la gare et le Louvre-Lens. © Euralens / JM André

3. Vue de synthèse du projet du site de l'Apollo. © François Marcuz



1



3



4



2

1. Vue de synthèse du jardin d'eau du marais de la Galance à Noyelles-sous-Lens.

© Espace Libre / Atelier Nervures

2. Vue de synthèse du stade de trail sur le terril de Noyelles-sous-Lens.

© Espace Libre / Atelier Nervures

3. Ascension du terril de Noyelles-sous-Lens à l'occasion du Trail des Pyramides Noires 2017.

© Euralens / Pidz

4. Vue aérienne du Parc des Berges de la Souchez. © Euralens / Pidz

5. Vue de synthèse des aménagements de la confluence à Courrières.

© Espace Libre / Atelier Nervures

6. Vue de synthèse d'un belvédère sur l'étang du brochet Harnésien à Harnes.

© Espace Libre / Atelier Nervures

9 PARC DES BERGES DE LA SOUCHEZ

Ce parc monumental de plus de 300 hectares s'étire sur une dizaine de kilomètres le long du canal de la Souchez entre Lens et la confluence avec le canal de la Deûle à Courrières. Avec la présence de sites tels la base de plein air à Loison-sous Lens, les terrils de Noyelles-sous-Lens et de Fouquières-lez-Lens, le lagunage de Harnes, la ferme pédagogique et le parc Léo Lagrange à Courrières, il constitue l'un des ensembles paysagers les plus marquants de la Chaîne des parcs.

Des travaux sont réalisés en 2018-2019. Plantations, aménagements de parkings, de passerelles, de pontons, de belvédères, mise

en place d'agrès de sport, de tables de pique-nique ou bien encore de toboggans à flanc de terril permettent de qualifier les accès, de renforcer les cheminements, de développer les activités de loisirs et de mettre en valeur les points d'intensité tout en soulignant la cohérence paysagère du parc.

Ces aménagements qui contribuent à la valorisation environnementale du canal et de ses abords enclenchent également un retournement des villes concernées vers l'eau avec l'idée de privilégier les aménagements le long du canal plutôt qu'un étalement urbain sur les terres agricoles.



5



6



10 BASE 11/19 À LOOS-EN-GOHELLE

Après sa fermeture en 1986, cet ancien site d'extraction du charbon est progressivement reconverti en pôle d'excellence du développement durable. Différentes structures y développent des activités à caractère économique, environnemental, social ou culturel :

La Chaîne des Terrils, Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement travaille à la protection, à la valorisation et à l'animation du patrimoine naturel et industriel hérité des mines. La scène nationale **Culture Commune**, lieu d'expression artistique et d'implication citoyenne, met en œuvre des actions artistiques et des projets culturels sur tout le territoire : diffusions de spectacles, créations, résidences d'artistes, formations, ateliers de pratiques etc. Le **Cd2e** accompagne les entreprises, les collectivités et les filières économiques de la Région Hauts-de-France vers l'éco-transition dans les domaines du bâtiment durable, des énergies renouvelables et de l'économie dans le cadre de la Troisième Révolution Industrielle. Il déploie notamment sur le site un théâtre de l'éco-construction qui constitue un véritable outil de sensibilisation et de formation des professionnels aux éco-matériaux et à leurs conditions de mise en œuvre.

Le centre ressource du développement durable (Cerdd) dont la vocation est d'accompagner la généralisation du développement durable et de la prise en compte du changement climatique via un travail d'analyse et de veille, de production et de diffusion de ressources, de conseil, d'organisation d'évènements tout en contribuant à l'exploration renforcée des innovations territoriales. Depuis 2008, l'ancien bâtiment dédié à la réparation des berlines abrite une **pépinière d'éco-entreprises**.



Un **point d'accueil touristique** installé dans un ancien local électrique et une **brasserie-restaurant** en cours d'aménagement dans la salle des machines favorisent la découverte du site. Aux abords de l'ancienne fosse, plusieurs opérations participent de la même dynamique. Le programme **Villavenir** a permis de réaliser 6 logements à haute performance énergétique,

évolutifs et accessibles aux personnes à mobilité réduite tout en utilisant différentes filières (acier, maçonnerie et bois). Chaque construction rassemble une vingtaine de techniques innovantes (panneaux solaires thermiques intégrés en façade, puits canadien etc.) L'opération a également permis de structurer la filière de l'éco-construction en matière de formations. Le projet expérimental **Réhafutur** initié par le Cd2e en lien avec le bailleur social Maisons & Cités et plusieurs partenaires, développe une démarche expérimentale et innovante d'éco-rénovation de logements miniers. Ce projet revêt un intérêt particulier dans le cadre de la gestion du bien inscrit au Patrimoine mondial de l'UNESCO au regard de la nécessité d'identifier des alternatives aux isolations par l'extérieur à la fois économiquement viables et reproductibles à grande échelle afin de préserver les qualités architecturales exceptionnelles (volumétries, décors, matériaux) des logements miniers édifiés dans des styles distincts par les compagnies rivales. **Le Centre de formation professionnelle Sainte-Barbe des Apprentis d'Auteuil** forme chaque année près de 200 jeunes aux métiers du bâtiment, de l'éco-construction et de l'éco-rénovation dans un bâtiment labellisé

« Minergie » offrant un plateau pédagogique de 3 700 m². Avec sa façade de 85 m orientée plein sud et ses murs « trombe » en terre crue qui stockent l'énergie solaire et la diffusent, l'utilisation du bois de peuplier en ossature ou bien encore d'un isolant en fibres textiles recyclées, le bâtiment constitue lui-même un démonstrateur en matière d'éco-construction. Inaugurée en 2011, la plateforme solaire **LumiWatt** permet de tester différentes technologies photovoltaïques dans les conditions réelles d'un territoire à ensoleillement modéré.

À travers ces réalisations, la Base 11/19 et ses abords s'affirment comme un lieu incontournable d'expérimentation et de démonstration en matière d'éco-activités. Ce site emblématique du Bassin minier Patrimoine mondial symbolise la trajectoire du territoire via un passage de la Première à la Troisième Révolution Industrielle.

1. **Base 11/19.** © Euralens / JM André
2. **Plateforme solaire LumiWatt.** © Euralens / JM André
3. **Point d'accueil touristique.** © Lens-Liévin Tourisme
4. **Maison d'ingénieur des mines réhabilitée dans le cadre du projet Réhafutur.** © Euralens / JM André
5. **Centre de formation des Apprentis d'Auteuil.** © Euralens / JM André



MEMORIAL' 14-18 NOTRE-DAME-DE-LORETTE À ABLAIN- SAINT-NAZAIRE ET SOUCHEZ

La nécropole nationale, l'Anneau de la Mémoire et le Centre d'Histoire sont les trois composantes de ce site mémoriel de premier plan qui intègre deux grandes réalisations contemporaines.

11 ANNEAU DE LA MÉMOIRE

Le Conseil Régional a souhaité construire un monument de dimension internationale unique en son genre qui vise à dépasser les mémoires nationales de la Première Guerre mondiale. Érigé symboliquement en face de la nécropole de Notre-Dame-de-Lorette et inauguré le 11 novembre 2014 en présence du Président de la République, ce mémorial réunit les noms de 579 620 soldats issus du monde entier tombés sur le sol du Nord - Pas-de-Calais durant le conflit. Ce symbole de la réconciliation met sur un strict pied d'égalité, par ordre alphabétique, tous les noms des soldats tombés, quels que soient leurs nationalités, leurs camps, leurs religions ou leurs grades. Pour ce projet qui incarne la mort de masse tout en soulignant les notions de paix et de fraternité entre les peuples, l'architecte Philippe Prost a choisi la forme de l'anneau,

en référence à la ronde que forment ceux qui se tiennent par la main. Ancré dans le sol sur les deux-tiers de son périmètre, l'anneau s'en détache lorsque la déclivité du terrain s'accroît au bord de la colline. Avec ce porte-à-faux, l'architecte a voulu rappeler que la paix demeure fragile, à l'image d'un équilibre toujours menacé.

Cette œuvre monumentale de 328 m de circonférence est constituée de 125 voussoirs en béton fibré ultra-haute performance de couleur sombre qui contrastent avec la lumière dorée des 500 plaques d'acier inoxydable sur lesquelles sont gravés les noms des soldats. L'ensemble a fait l'objet d'une mise en lumière par l'artiste Yann Toma.

Entre innovation technique et recherche esthétique, l'ensemble s'inscrit de manière extrêmement sensible et pertinente dans le paysage.

Cette réalisation a fait l'objet de plusieurs nominations et récompenses. Elle a notamment été distinguée dans la catégorie «culture, jeunesse et sport» du prix de l'Équerre d'argent en 2014 et a fait partie des six finalistes de l'édition 2016 du Concours international de l'Institut royal des architectes britanniques (Riba).

12 CENTRE D'HISTOIRE

Édifié à l'initiative de la Communauté d'agglomération de Lens-Liévin au pied de la colline de Notre-Dame-de-Lorette, le Centre d'Histoire présente le déroulement de la Grande Guerre en Flandre française et en Artois en s'appuyant sur une riche iconographie. Pensé en résonance avec l'Anneau de la Mémoire, le centre accueille également un espace mémoriel permettant de consulter les fiches des soldats dont le nom est gravé sur le mémorial international. Conçu par l'architecte et scénographe Pierre-Louis Faloci, l'édifice d'une surface de 1 200 m² est constitué d'une suite de cubes de béton noir, symbolisant les chambres noires photographiques, qui accueillent les différentes salles d'exposition, l'accueil et les espaces de service. En jouant avec la déclivité du terrain, l'organisation de ces cubes permet au centre de s'intégrer pleinement à son environnement. Il met en scène le panorama sur le Bassin minier et témoigne du soin porté par l'architecte à la relation avec le paysage. La qualité architecturale de l'édifice tient notamment à la présence calculée de baies vitrées astucieusement disposées qui génèrent un jeu de contrastes entre obscurité et lumière et ménagent des échappées sur l'extérieur.

L'austérité du bâtiment invite ainsi à la réflexion et au recueillement tout en valorisant la collection exceptionnelle de documents, photos, films et objets présentés. Pierre-Louis Faloci a reçu le Grand Prix national d'architecture 2018 pour l'ensemble de son œuvre.



1. Vue aérienne de l'Anneau de la Mémoire. © Pascal Rossignol

2. Anneau de la Mémoire. © Aitor Ortiz, 2017-3

3. Centre d'Histoire. © Daniel OSSO

4. Salle d'exposition du Centre d'Histoire. © Daniel OSSO

5. Tablette tactile permettant d'accéder aux fiches des soldats recensés sur l'Anneau de la Mémoire. © Euralens / JM André



13 MÉMORIAL DE LA COTE 70 À LOOS-EN-GOHELLE

Commandé par la fondation Hill 70, le monument érigé au milieu d'un parc est inauguré en août 2017. Conçu par l'Atelier Castro Denissof Associés, ce mémorial rend hommage aux soldats canadiens qui ont combattu lors de la prise de la cote 70 en août 1917. A l'instar de la prise de la crête de Vimy, cet épisode a joué un rôle déterminant dans l'indépendance du Canada. Le projet s'appuie sur la topographie du site pour évoquer l'histoire de cette bataille. Le cheminement parsemé de feuilles d'érable gravées dans le béton monte progressivement jusqu'à l'amphithéâtre central au-dessus duquel se tient un obélisque en pierre blanche évoquant la victoire. Haut de près de 15 m, son sommet culmine à la cote 70. Le mémorial se trouve dans une vaste prairie semée de coquelicots qui symbolisent le sang versé au combat.

14 MALTERIE À AIX-NOULETTE

Relevant de la brasserie de la famille Brasme, cette malterie utilisée comme hôpital de campagne pendant la Première Guerre mondiale fait l'objet d'une première réhabilitation en 2008 pour héberger le relais d'assistantes maternelles et l'association des Amis du patrimoine.



Une seconde intervention aboutit en 2018 à la création d'une extension contemporaine du cabinet d'architecture Goidin au-dessus des caves historiques. Le lieu accueille un bureau pour le service enfance jeunesse loisirs de la commune, 2 grandes salles dédiées notamment aux activités des clubs de danse et de gymnastique, ainsi qu'un espace de garderie à l'étage. Les caves voûtées, restaurées, sont pour leur part destinées aux expositions et réceptions. La sobriété des façades de l'extension mêlant pierre blanche, bardages métalliques noirs, murs peints en noir ou en rouge et surfaces vitrées doublées de claustras marrons dialogue harmonieusement avec la partie historique du bâtiment en craie blanche et briques. À l'intérieur, les salles proposent en contraste des couleurs vives en adéquation avec les publics accueillis et les activités proposées. Par cette opération, la commune a souhaité préserver le patrimoine historique local et offrir un espace de vie agréable dédié à l'enfance et aux loisirs des habitants.

15 MÉDIATHÈQUE NELSON MADIBA MANDELA À BILLY-MONTIGNY

Afin d'être appropriée par l'ensemble de la population de la commune, la médiathèque

Nelson Madiba Mandela est implantée sur le site de l'ancienne école Sévigné, à l'interface du centre-ville et de la cité 10. L'objectif de l'agence SCENARIO-ARA Architectes était de proposer un lieu à l'architecture paisible et accueillante favorable à la pratique des différentes activités culturelles et ludiques proposées. La médiathèque se présente sous la forme d'un bâtiment en brique de plan carré et de plain-pied percé de deux patios afin que la lumière naturelle éclaire les espaces intérieurs. Un carré désaxé de toiture débordante permet de dégager des terrasses et un parvis couvert afin de se protéger des intempéries et de limiter les éclairages directs trop puissants à l'intérieur du bâtiment. L'édifice est notamment prolongé par un jardin public et un jardin de lecture clôturé.

16 TRAIT D'UNION À VENDIN-LE-VIEIL

Cette réalisation de l'Agence Boyeldieu-Dehaene implantée à proximité du parc de loisir des Faitelles marque la constitution d'un nouvel épicode cohérent sur la commune. Elle contribue notamment à connecter la cité 8 édifée à distance du centre-bourg. L'équipement de 3000 m², dont l'ouverture est prévue fin 2019, est un lieu ouvert, dynamique



et évolutif regroupant une médiathèque, une école de musique et le service jeunesse. Il est conçu de manière à ce que ces entités puissent fonctionner simultanément et de manière indépendante. Le bâtiment est édifé dans le cadre d'une démarche de Haute Qualité Environnementale avec un souci de performance énergétique. Bétons enduits et toitures métalliques aux teintes blanches et grises associés à de larges baies vitrées composent une architecture claire et sobre rythmée par le dessin dynamique des toitures et par un éclairage nocturne dans les périodes d'usage afin de signaler cet équipement culturel majeur. Les aménagements extérieurs confortent le positionnement d'un véritable lieu de rencontre et d'échanges. Terrasses et jardins offrent des espaces de lecture et d'activités de plein air tandis que la zone humide au sud du terrain est valorisée pour la gestion des eaux pluviales et des activités pédagogiques sur la biodiversité.

1. Mémorial de la cote 70.

© Francis Maréchal

2. La Malterie. © Ville d'Aix-Noulette

3. Vue intérieure de la médiathèque de Billy-Montigny. © Scenarior-Ara

4. Le Trait d'Union.

© Agence Boyeldieu-Dehaene



1



4

17 ECO-QUARTIER

ET ESPACE CULTUREL LA GARE À MÉRICOURT

Etabli sur la friche de l'ancienne fosse n° 4 - 5 de la Compagnie des Mines de Drocourt et de sa gare de triage, l'« Espace Culturel la Gare », conçu par les agences de *Alzua +* et *Atelier 9.81*, est inauguré en 2011. Récupération des eaux de pluie, VMC double flux et eau chaude sanitaire solaire sont combinées avec une distribution astucieuse en conception bioclimatique. Les locaux de service font ainsi office de tampon thermique au nord, tandis que les espaces de consultation bénéficient de la lumière d'un patio et d'une large façade vitrée protégée par un vaste auvent au sud. Les lamelles de bois utilisées en intérieur en plafond, et en extérieur pour le auvent et les façades unifient l'ensemble. L'édifice, qui intègre un espace d'exposition, une salle d'atelier, un espace informatique et un auditorium de 96 places, est en relation étroite avec son jardin et le parvis. L'emplacement retenu, la nature de l'équipement, son architecture accueillante, son hall traversant et la démarche co-construite avec les habitants marquent une volonté de recréer une articulation entre le centre de Méricourt et la cité du Maroc autre-

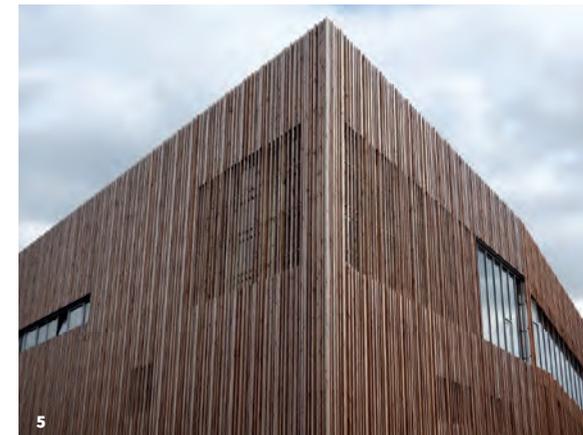
fois séparés par la fosse et le cavalier minier. Cet espace culturel est le premier élément d'un éco-quartier conçu par l'agence *Houyez* dans le cadre d'un projet participatif. Il doit à terme regrouper près de 300 logements, des équipements et services publics dont un restaurant municipal et un centre social réunis dans un même bâtiment. Les déplacements en mode doux ont également été pensés avec les habitants. L'éco-quartier et ses équipements sont ainsi accessibles à pied depuis les différents quartiers de la ville et connectés via la véloroute du Bassin minier aux espaces verts de la Chaîne des parcs.



2



3



5

1. Espace culturel La Gare.

© Julien Lanoo

2. Espace dédié à l'heure du conte.

© Euralens / JM André

3. Intérieur de la médiathèque.

© Euralens / JM André

4. Vue de synthèse de l'éco-quartier.

© Agence Houyez

5. Bardage bois du bâtiment dédié au restaurant municipal et au centre social.

© CALL / Y. Cussey



18 MÉDIATHÈQUE À HARNES

Ce projet s'inscrit dans le cadre de la réhabilitation d'une vaste friche, à l'emplacement de l'ancienne fosse 21/22 de la Compagnie des Mines de Courrières et de l'usine Noroxo. L'emplacement retenu se situe à l'articulation entre cette friche, deux cités minières (la cité d'Orient et la cité Bellevue intégrée au périmètre du Bassin minier Patrimoine mondial) et un ancien cavalier minier transformé en coulée verte.

La création de la médiathèque dans ce secteur vient renforcer un pôle d'équipements publics (salle des sports Mimoun, dojo, Maison des Initiatives Citoyennes, Centre Communal d'Action Sociale, épicerie solidaire etc.) destiné à rompre l'isolement et à renforcer la cohésion sociale de ce quartier.

À une échelle plus large, le site sélectionné est équidistant des centre-ville de Harnes, Annay-sous-Lens et Loison-sous-Lens. Le futur équipement de lecture publique et ses moyens de fonctionnement sont calibrés sur un bassin de population de 15 000 habitants de manière à renforcer la cohérence territoriale en bénéficiant à un public plus large que la seule population harnésienne.

L'équipement est conçu dans le cadre d'une démarche de développement durable avec un souci d'équité sociale, de préservation de l'environnement et d'efficacité économique. La médiathèque se positionne comme un acteur partenarial au cœur et au service des dispositifs associatifs, culturels, éducatifs et socio-économiques de la ville. Outre les supports traditionnels, l'équipement proposera un univers dédié à la petite enfance, des activités autour de l'innovation et du patrimoine.

Quatre agences de renom ont participé au concours national organisé en lien avec la Mission Bassin Minier et le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) du Pas-de-Calais.

Le projet retenu est celui de l'agence *Trace architectes* basée à Hem (59). Elle évoque un équipement « qui s'installe en douceur dans la coulée verte à la manière d'un galet dans un cours d'eau ». L'attention portée au confort acoustique et visuel, le traitement des accès, la forme de l'édifice, sa façade en bardeaux de bois et sa couverture végétalisée témoignent des fortes ambitions architecturales et paysagères du projet. La médiathèque ouvre en septembre 2019.

19 MÉDIATHÈQUE-ESTAMINET À GRENAY

Inauguré en 2015, cet équipement de 1 500 m² se tient à l'interface du centre-ville, des cités minières et de nouveaux quartiers résidentiels. Il regroupe une médiathèque, une salle de spectacle, des ateliers de pratique artistique, un studio d'enregistrement, une cuisine, un bar, une offre de petite restauration et un jardin. Ce parti pris original positionne la médiathèque-estaminet comme un lieu convivial de savoirs, de pratiques et de partage ouvert au plus grand nombre. Elle s'inscrit ainsi comme un véritable « tiers-lieu » ou « troisième-lieu » combinant ancrage physique fort, nouvelle approche culturelle et vocation sociale affirmée en accord avec la définition de Ray Oldenburg. L'architecture proposée par Isabelle Richard et Frédéric Schoeller (*Agence R+S ARCHITECTURES*) combine béton soigné, façades en métal et en verre et toitures entièrement végétalisées. Avec l'emplacement retenu pour son édification, le travail sur les volumes et les matières du bâtiment souligne la volonté de positionner le lieu comme lisible, accessible et flexible tout en intégrant un certain nombre d'objectifs en matière de développement durable.

20 PLACE DANIEL BRETON ET ŒUVRE BLEU GRENAY À GRENAY

Rénovée dans le cadre d'une commande publique et inaugurée dans une nouvelle configuration en 2009, cette place bordée par le dispensaire de la Société de Secours Minier est à la fois un espace public et une création artistique résultant d'un projet culturel développé avec la participation des habitants. 175 000 blocs de pierre bleue du Hainaut ont été assemblés pour sculpter cette œuvre de Carmen Perrin en résonance avec la mine. La place accueille deux tables en pierre bleue portant les noms de cités et terrils. En référence à la colombophilie, la plus grande sert de table d'envol pour les pigeons. Des pommiers et des poiriers des terrils, souvenirs des pépins jetés par les mineurs, ont également été plantés autour de la place. Bleu Grenay constitue ainsi un lieu de relecture et de réappropriation de la mémoire collective des habitants.

1. Médiathèque à Harnes.

© Ville de Harnes

2. Médiathèque-estaminet à Grenay.

© Sergio Grazia - RichardSchoeller

3. Détail de l'une des tables d'envol de Bleu Grenay.

© CALL / Y. Cussey



21 MÉDIATHÈQUE LE PRÉAU LIVRE À GIVENCHY-EN-GOHELLE

La nouvelle médiathèque, pensée comme un lieu de rencontre et d'échanges pour les habitants, s'articule entre l'école primaire et le centre bourg. Conçue par l'architecte Elsa Liverani (*STUDIO A&P*), sa forme répond de manière contemporaine aux corps de bâtiments qui l'entourent tout en proposant une organisation spatiale très lisible. Les importantes surfaces vitrées favorisent la relation entre l'intérieur et l'extérieur. En accord avec les objectifs de développement de la filière bois régionale, la construction est pour l'essentiel réalisée à partir de bois locaux (peuplier, chêne et hêtre) et propose une structure innovante en lamellé-collé de peuplier. L'utilisation d'autres matériaux bio-sourcés (fibre de bois, plaques de gypse de cellulose, terre crue/enduit terre paille) et divers dispositifs (isolation gestion de l'eau etc.) permettent à cette réalisation d'être labellisée Haute Qualité Environnementale. Outre l'approche écologique, l'utilisation massive du bois contribue à renforcer le caractère chaleureux de ce lieu destiné à la lecture et la convivialité.



1. Médiathèque à Givenchy-en-Gohelle . © CALL / Y. Cussey
2. Bardeaux de chênes utilisés pour la toiture et la couverture de la façade nord. © Studio VDM
3. Vue intérieure. © Elsa Liverani
4. L'artchipel à Meurchin. © Wonk Architectes
5. Vue de synthèse du château d'eau à Bully-les-Mines. © AVANTPROPOS Architectes

22 L'ARTCHIPEL À MEURCHIN

Cet espace culturel et éducatif de près de 800 m² ouvre en 2015 sur la place Jean Jaurès autour de laquelle se tiennent l'église, le cimetière, la salle des fêtes, la mairie et l'école. Son emplacement est à la fois central et contraint par l'étroitesse de la parcelle et le rapport particulier avec l'église et le cimetière auxquels il s'adosse. L'Artchipel accueille sur un même site une médiathèque, une école de danse, une école de musique et une salle multifonction avec le souci d'optimiser leur gestion. Afin de garantir des accès et des fonctionnements propres ainsi que la lisibilité de chaque entité, l'équipement conçu par l'agence *Wonk Architectes* est constitué de trois volumes simples et sobres qui dialoguent avec les bâtiments alentours. Un volume vitré accueille la médiathèque. Par transparence il ouvre sur un petit jardin et l'église Saint-Pierre. Un second volume en briques reçoit la salle multifonctions à l'extrémité Sud du bâtiment. À l'arrière, un troisième volume, également édifié en briques, plus haut, vient jouer avec le transept de l'église et anime le jardin. Il accueille à l'étage les fonctions liées à l'école de musique.

23 CHÂTEAU D'EAU À BULLY-LES-MINES

En charge de la gestion de l'eau et de l'assainissement, la Communauté d'agglomération de Lens-Liévin va implanter un château d'eau d'une capacité de 4000 m³ sur le parc d'activités de l'Alouette. Cet édifice est l'une des pierres angulaires du schéma directeur visant à assurer quantité, qualité et disponibilité de l'alimentation en eau potable sur le secteur. Conçu par l'agence d'architecture *AVANTPROPOS SA*, l'édifice haut de 40 m est travaillé pour assumer sa position de repère dans le paysage. Il propose une esthétique novatrice combinant structure en béton et enveloppe constituée d'anneaux métalliques dont les tons varient du cuivre au laiton. Cette architecture élégante est soulignée la nuit par une mise en lumière dynamique. Le château est édifié au cœur d'un écran paysager sur un terrain modelé à la manière d'un lagunage afin de créer les noues nécessaires à la gestion des eaux pluviales et à la vidange d'un réservoir. Sa mise en service est programmée pour la fin de l'année 2019.



RENOUVELLEMENT URBAIN

Plusieurs grandes opérations de renouvellement urbain sont engagées sur le territoire. Elles ont notamment pour objectif d'améliorer le cadre de vie du quartier (démolition des immeubles les plus vétustes, aménagement des espaces publics, nouvelles offres de logements...), de développer une mixité de fonctions (commerce, équipements collectifs...) et d'ouvrir les quartiers concernés vers la ville (hiérarchisation des voies, création d'itinéraires verts...).

24 QUARTIER RÉPUBLIQUE - CITÉ 4 À AVION

Ce quartier qui accueille environ un tiers de la population de la ville associe d'anciennes cités minières et un grand ensemble d'habitat collectif édifié en 1963. Une opération est engagée dans le cadre du Nouveau Programme de Renouvellement Urbain d'intérêt régional afin notamment d'améliorer la qualité de l'habitat, de diversifier l'offre de logements, de favoriser la mixité sociale et de mieux connecter ces entités urbaines.

1. Nouveaux logements du quartier de la Grande Résidence à Lens.

© CALL / Y. Cussey

2. Vue aérienne du quartier République à Avion en 2003.

© CAUE 62

25 QUARTIER DE LA GRANDE RÉSIDENCE À LENS

Édifié à partir de 1967 selon les plans de l'architecte-urbaniste Jean de Mailly, le quartier, avec ses tours et ses équipements scolaires, culturels et sportifs, est typique des grands ensembles établis dans le cadre des zones à urbaniser en priorité (ZUP). À l'instar d'autres réalisations du même type, la Grande Résidence est rapidement confrontée à de multiples difficultés. Elle est classée Zone Urbaine Sensible en 1996. L'important chantier de restructuration mis en œuvre de 2006 à 2019 a profondément transformé le quartier.

26 QUARTIER VENT DE BISE - JEAN LEBAS À LIÉVIN

Cet ensemble situé à l'ouest de la commune qui regroupe environ 400 logements fait également l'objet d'une opération dans le cadre du Nouveau Programme de Renouvellement Urbain d'intérêt régional. Cette dernière vise à mieux relier le quartier au centre-ville et aux pôles d'attractivité de la commune, à aménager de nouveaux équipements de proximité et à développer de l'habitat innovant dans le cadre de la Troisième Révolution Industrielle.

27 CITÉ 12 -14 À LENS

La cité 12 constitue un ensemble patrimonial exceptionnel, doté des qualités architecturales, urbaines et paysagères remarquables, intégré au périmètre Patrimoine mondial du Bassin minier Nord - Pas-de-Calais. Avec la cité 14 voisine, le quartier a connu un déclin suite à l'arrêt de l'activité minière. L'ensemble est aujourd'hui retenu au niveau national pour bénéficier du Nouveau Programme de Rénovation Urbaine et fait l'objet d'importants aménagements pour répondre aux enjeux urbains, sociaux et environnementaux d'aujourd'hui. L'opération vise à revitaliser le quartier et à développer son attractivité en favorisant la mixité sociale. Il s'agit notamment de révéler ses atouts pour motiver l'emménagement de nouvelles familles : maisons individuelles avec jardins ; proximité du centre-ville et des grands équipements (gare, stade, musée, hôpital, université, etc.) ; accessibilité aux grands axes routiers et à la campagne, etc. Dans ce cadre, une attention particulière est également portée aux aménagements et équipements dédiés au confort des enfants et des jeunes. Un projet de renouvellement est déjà engagé sur l'îlot Cook-Chaplain qui combine rénovation de 32 logements miniers historiques et construction de

90 logements pour répondre aux besoins des habitants, notamment en matière d'efficacité énergétique. Les logements miniers font l'objet d'importants travaux (isolation thermique, électricité, plomberie sanitaires, chauffage etc.) tout en préservant et en valorisant les qualités architecturales propres au style de la Société des Mines de Lens. Les constructions modernes introduisent pour leur part de nouvelles typologies de petits collectifs et de longères qui se distinguent par leurs volumétries et leurs matériaux tout en répondant à une forte exigence d'insertion paysagère en périmètre Patrimoine mondial. Les espaces publics sont également soignés avec une végétation travaillée pour favoriser la biodiversité, gérer les eaux pluviales, contribuer à la modération thermique et offrir aux habitants des plantes comestibles (arbres fruitiers, plantes aromatiques). Conçu sur le modèle d'un éco-quartier, cet îlot donne à voir les grands principes de la transformation engagée à l'échelle de la cité 12-14.

3. Logements miniers rénovés de la cité 12-14.

© CALL / Y. Cussey

4. Vue de synthèse des constructions neuves de la cité 12-14.

© Agence Babled



28 QUARTIER LUMINÉSENS À LENS

Sur le site d'environ 5 ha de l'ancienne usine de fabrication de câbles Nexans, un nouveau quartier sort de terre à proximité immédiate du centre-ville de Lens et de ses commodités (écoles, commerces, transports...).

Du type 1 au type 5, les logements individuels et collectifs (120 livrés fin 2017, 175 prévus pour le printemps 2019) bénéficient du label BBC (Bâtiment Basse Consommation).

Contemporains, lumineux, prolongés d'un balcon, d'un jardin privatif ou d'une terrasse, ils sont conçus pour assurer le plus haut niveau de confort. L'utilisation de la brique rouge dans un style contemporain fait référence au passé industriel du site et contribue à l'insertion paysagère du projet.

Ce programme conçu par l'agence *Otton Sanchez Architectes* intègre également des espaces destinés à accueillir des activités tertiaires et des commerces de proximité.

1. Vue de synthèse du cœur d'îlot du projet Luminésens.

© Otton Sanchez Architectes

2. Vue de synthèse d'appartements et maisons du projet Luminésens.

© Otton Sanchez Architectes

3. Vue de synthèse de l'hôpital de Lens.

© Michel Beauvais & Associés

29 NOUVEL HÔPITAL DE LENS

L'actuel hôpital de Lens, dont les bâtiments ont été construits des années 1930 à la fin du siècle dernier, n'est plus adapté à la médecine moderne et aux évolutions à venir de la prise en charge des patients. Il a donc été décidé de le reconstruire sur un nouveau site, à proximité de l'ancien.

Conçu par l'Agence *MBA* (Michel Beauvais & Associés) spécialisée dans les projets hospitaliers, le futur établissement doit permettre de disposer d'un hôpital urbain connecté, fonctionnel et accueillant. Il s'affirme comme un équipement de santé de référence inscrit dans la logique de la Troisième Révolution Industrielle (Rev3) portée par la Région Hauts-de-France.

Ce programme ambitieux repose sur plusieurs enjeux : le digital, le développement durable et l'ambulatoire. L'objectif final étant d'améliorer la prise en charge des patients.

Sur un site de 20 ha, le nouvel hôpital de plus de 70 000 m² est donc conçu autour d'un vaste bâtiment unique, aéré d'une quinzaine de patios, avec des accès directs vers différentes spécialités médicales. Le Centre Hospitalier de Lens sera le premier Hôpital Digital de France. Partage d'informations en interne et

vers les professionnels de santé, zéro papier, logistique robotisée et automatisée, gestion intelligente de l'énergie, sont des exemples d'applications concrètes.

En matière de développement durable, le projet est pensé pour minimiser l'impact environnemental via la production d'énergies renouvelables, une bonne gestion de l'eau ou encore l'utilisation de matériaux performants, locaux et écologiques. L'implantation retenue, à cheval sur les communes de Lens et de Loos-en-Gohelle, permettra une accessibilité directe depuis l'A21.

Le traitement des parkings (dont la capacité est augmentée pour résoudre les problèmes de stationnements), la mise en place d'un parvis, de jardins et la relation aux cavaliers (ancienne voie ferrées des mines reconverties en voies douces) de la trame verte contribueront à la qualité et l'intégration paysagère du projet. Le chantier doit débuter prochainement.



1



2

BUS À HAUT NIVEAU DE SERVICE (BHNS)

Ce projet fédérateur a pour ambition de créer une meilleure offre de mobilité urbaine répartie sur le territoire des trois communautés d'agglomération du Pôle Métropolitain de l'Artois. Pas moins de 650 000 habitants sont directement concernés sur un périmètre de l'ordre de 1 000 km². Le projet se traduit sur le terrain par la refonte du réseau dans le cadre d'un maillage reliant les pôles structurants avec la création de six lignes BHNS sur 115 km de voies spécialement aménagées pour l'occasion. Une attention est également portée au renforcement des liens avec les autres modes de transport (train, vélo etc.) via la création de parkings relais, de cheminements cyclables et de nouveaux pôles d'échanges. L'ensemble du réseau TADAO se réorganise aussi à partir de nouveaux dépôts et de sites rénovés sans oublier la refonte complète de la billettique et de l'information dédiée aux usagers qui se fera désormais en temps réel, à bord des bus et sur les quais. L'achat d'une nouvelle flotte de bus hybrides et l'exploitation d'une ligne entière avec des bus propulsés à l'hydrogène (une première en France), traduisent l'ambition environnementale du projet.

L'aménagement de voies réservées aux bus et l'investissement dans des véhicules mieux équipés et plus respectueux de l'environnement permettent de proposer des passages fréquents et de garantir des temps de trajets optimisés sur des amplitudes élargies.

Le traitement des stations (bancs, abris, information dynamique, hauteur des quais etc.) contribue à la mise en place d'un système de transport à la fois, lisible, confortable et accessible.

Les aménagements réalisés permettent également de qualifier les voiries et espaces publics à travers par exemple les plantations qui renforcent les qualités paysagères sur certains axes.

1. Nouveau bus du BHNS.

© SMT

2. Vue de synthèse des aménagements d'une station à Fouquières-lez-Lens.

© SMT

Directeur de la publication : Sylvain Robert, Président de la Communauté d'agglomération de Lens-Liévin.

Conception et réalisation : Yann Cussey, Communauté d'agglomération de Lens-Liévin.

Remerciements : Ville d'Ablain-Saint-Nazaire, Ville d'Avion, Ville d'Aix-Noulette, Ville de Billy-Montigny, Ville de Bully-les-Mines, Ville de Courrières, Ville de Fouquières-lez-Lens, Ville de Givenchy-en-Gohelle, Ville de Grenay, Ville de Harnes, Ville de Lens, Ville de Liévin, Ville de Loison-sous-Lens, Ville de Meurchin, Ville de Noyelles-sous-Lens, Ville de Souchez, Ville de Vendin-le-Vieil.

Agence AVANTPROPOS SA, Agence Babled, Agence Boyeldieu-Dehaene, Agence de Alzua +, Agence Pierre-Louis Faloci, Agence Houyez, Agence MBA, Agence NeM, Agence Otton Sanchez architectes, Agence Philippe Prost, Agence R+S Architectures, Agence Saison Menu, Agence Scenario Ara architectes, Agence Trace, Agence Wonk architectes, Arena Stade Couvert, Atelier Ferret Architectures, Cd2e, Centre Hospitalier de Lens, Direction Régionale des Affaires Culturelles, Esprit de France, Euralens, Fiducim, Hôtel Louvre-Lens, Lens-Liévin Tourisme, Musée du Louvre, Musée du Louvre-Lens, Louvre-Lens Vallée, Maisons & Cités, Mission Bassin Minier, Mission Louvre-Lens Tourisme, Pinault Collection, RCLens, Syndicat Mixte des Transports Artois-Gohelle, Studio A&P, Une Fabrique de la Ville.

Cartographie : CALL / Frédéric Cousin et Grégory Galvaire

Graphisme : Léa Chevrier et Hélène Mathorel, Collectif Sans Shérif d'après DES SIGNES studio Muchir Desclouds 2018.

Traduction : ATI Traduction

Impression : PPO Graphic

ISBN : 979-10-95203-10-0

Photos de couverture :

Plaques de l'Anneau de la mémoire portant les noms des soldats tombés sur le sol du Nord - Pas de Calais durant la Grande Guerre. © Aurélie Leclercq Louvre-Lens. © Amalgame, Guillaume Petranto

« VOUS ÉTIEZ L'ARCHIPEL NOIR, (...), VOUS ALLEZ DEVENIR L'ARCHIPEL VENT, LA VILLE DURABLE. »

Michel Desvigne, paysagiste et Grand Prix d'urbanisme, 2011

Parcours architecture contemporaine

Le Pays d'art et d'histoire de Lens-Liévin a conçu cette brochure pour vous permettre de découvrir les réalisations contemporaines qui illustrent la transformation de notre territoire.

Le label « **Ville ou Pays d'art et d'histoire** » est attribué par le ministre de la Culture après avis du Conseil national des Villes et Pays d'art et d'histoire.

Il qualifie des territoires, communes ou regroupements de communes qui, conscients des enjeux que représente l'appropriation de leur architecture et de leur patrimoine par les habitants, s'engagent dans une démarche active de connaissance et de médiation.

Le Pays d'art et d'histoire de la Communauté d'agglomération de

Lens-Liévin, piloté par l'animateur de l'architecture et du patrimoine, organise de nombreuses actions pour permettre la découverte des richesses architecturales et patrimoniales du Pays par ses habitants, jeunes et adultes, et par ses visiteurs avec le concours de guides-conférencier professionnels.

À proximité,

Beauvais, Boulogne-sur-Mer, Cambrai, Chantilly, Laon, Lille, Noyon, Roubaix, Saint-Quentin, Soissons et Tourcoing bénéficient de l'appellation Ville d'art et d'histoire ; Amiens Métropole, Saint-Omer et Senlis à Ermenonville bénéficient de l'appellation Pays d'art et d'histoire.

Pour plus d'information sur le patrimoine local et les activités du Pays d'art et d'histoire :

Communauté d'agglomération
de Lens-Liévin - 21 rue Marcel Sembat
BP 65 - 62302 Lens cedex
Tél. 03 21 790 790
paysdartetdhistoire@agglo-lenslievin.fr

Toute l'année, **Lens-Liévin Tourisme** vous propose des rendez-vous autour de l'Art déco, du patrimoine minier et des sites de la Première Guerre mondiale pour découvrir l'essentiel de la destination.

Renseignements-réservations :

www.tourisme-lenslievin.fr
info@tourisme-lenslievin.fr
Tél. 03 21 67 66 66



En partenariat avec :

